



Coût d'impression : 30 cts - Prix de vente : de 0 à 50 cts



# Pieds de nez

N° 3 - automne 2003

AARRG! AARRG! AARRG! AARRG! AARRG! AARRG! AARRG! AARRG! AARRG! AARRG!



- Résister plutôt que protester
- La théorie de l'évolution
- Pourtant
- Constitutions et Déclarations l'Homme
- A propos des guerres
- Pourtant
- Absence idéologique





# LA THÉORIE DE L'ÉVOLUTION

en des temps immémoriaux l'homme était réduit à chasser pour assurer sa subsistance



toi donner ça moi ...



NON! je veux profiter du fruit de mon labeur

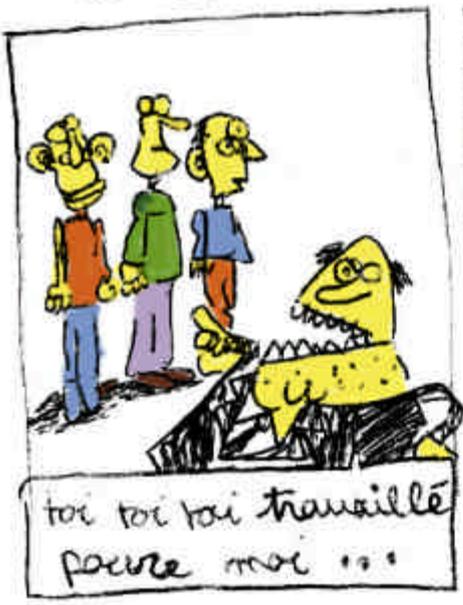


11/02/03  
OK

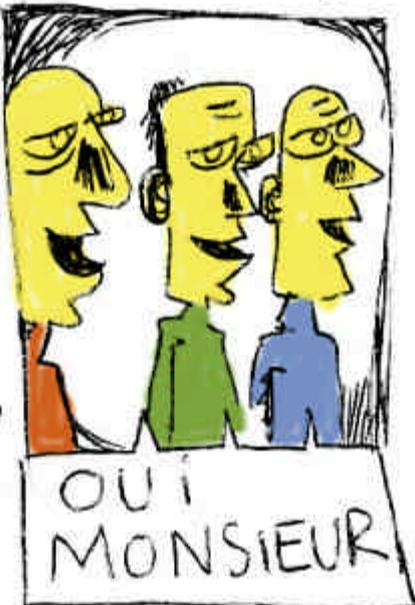


ainsi allait le cours des choses ...

depuis, l'homme s'est civilisé et a inventé la domestication et l'élevage ...



toi toi toi travaillé pour moi ...



OUI MONSIEUR

je mange plus et avec moins d'effort c'est ça le progrès!



ainsi va le cours des choses ...

# Pourtant

**P**ourtant j'étais bien, jamais faim, jamais froid, baignant dans la volupté, protégé de l'extérieur mais au centre de tout, objet de toutes les considérations et je crois que c'est justement cela qui m'a induit en erreur, et quelle erreur : je me suis laissé convaincre de naître !

Le premier choc fut violent, je fus expulsé en dehors de mon univers sans jugement ni préavis, je dois avouer que je commençais à me trouver à l'étroit et que mon ego fut sans doute flatté de sentir tant de conscience autour de moi attendre ma présence. Mais quand même, quel effroi ! L'air pénétrant dans mes poumons se mit à déchirer mes entrailles, la lumière transperça mes paupières que je m'appliquais pourtant à tenir fermement closes, et respirer, quel curieux réflexe ! En réaction et en signe de protestation inutile, le premier mais hélas pas le dernier, un son violent s'extirpa de moi, je fus d'ailleurs le seul à en être surpris.

Passés les premiers instants je m'habituais à mon nouveau statut, c'était certes moins confortable que le précédent mais je ne manquais de rien et le monde extérieur, le mien en fait mais je n'en avais pas encore pris conscience, me fascinait. Chaque jour qui passait était le théâtre de nouvelles découvertes, d'aventures passionnantes ponctuées par des repas plantureux et des siestes revigorantes, toujours sous le regard bienveillant de mon ancienne demeure. Mais le temps passait vite et je fus bientôt apte à me déplacer seul, et à m'exprimer dans ce langage qui me semblait si étrange.

Puis, arriva le premier contact avec l'extérieur du monde extérieur, celui-ci me parut d'emblée moins passionnant, bruits, agressivité et tensions en tout genre régnaient. On me déposa dans un endroit un peu plus calme avec d'autres enfants, je cessais d'être le centre de tout, une certaine indifférence à mon égard régnait même, j'en fus peiné puis je m'habituais. C'est à ce moment que je franchis une étape primordiale dans mon évolution : J'appris à me lever quand j'avais encore sommeil, à dire oui quand je pensais non, à rester des heures à faire des choses qui m'ennuyaient profondément, bref j'apprenais l'obéissance à une volonté extérieure autre que celle de ceux qui m'aimaient, ce fut dur, et encore, ce n'était qu'une initiation. Je découvrit que la vie, qui me semblait si naturelle, sans condition, se découpait en année, en heures, en minutes et en devoirs. Je passais nombres d'années qui suivirent à me conformer à des attentes qui ne faisaient que croître au fur et à mesure que je répondais aux précédentes. La pression sur mon individu se faisait plus forte mais je pensais, en voyant mes parents, qu'il ne s'agissait que d'une

étape vers ce que j'identifiais maintenant comme l'aboutissement de mon évolution personnelle, eldorado inimitable : le monde adulte.

L'école m'avait inculqué les valeurs indispensables à la coexistence dans le groupe humain, tel que la division de ce groupe en deux sous groupes distincts et non miscible, les supérieurs hiérarchiques et les inférieurs hiérarchiques, et le respect inconditionnel de la volonté de toute personne appartenant au premier groupe par ceux relevant du second. Je compris très tôt que mieux valait appartenir à la première catégorie, bien moins nombreuse, que d'échoir dans la seconde, malheureusement, ma naissance faisant référence, ce fut mon triste sort. Je me consolais rapidement en me disant que ceci n'était qu'accessoire et que je trouverais bien d'autres sources d'épanouissement dans cette existence si infinie en possibilité.

C'est à ce moment là que l'on commença à me parler du travail qui était le but inexorable de tout individu, je me rappelais bien mes parents disparaître des heures pour aller satisfaire cet insatiable idole, mais je n'avais pas fait le lien entre cette activité étrange, qui me paraissait choisie, et les nécessités liées à la vie. En effet tout les autres animaux qui m'entourait puisaient dans la nature environnante, si généreuse, et avec un minimum d'effort le nécessaire à une vie simple et harmonieuse, mon chat si oisif, compagnon du quotidien, en était le plus bel exemple. Il fallait donc, parce qu'humain et animal supérieur, que je gagne ma vie. Je ne savais pas que mes parents en me concevant avaient procédé à une opération financière, mais j'étais près à rembourser cette dette de naissance pour jouir pleinement et le plus rapidement possible de cette immense chance qu'est la vie.

On me proposa vivement d'apprendre un métier bien que mes préoccupations me portaient plutôt sur le jeu et que ma croissance physique et intellectuelle n'était pas achevée, alors que je me demande toujours si il est possible un jour d'achever la seconde, on limita mon activité à l'apprentissage de quelques gestes répétitifs qui devaient, et qui allaient, constituer mon unique préoccupation pour le reste de ma vie dite " active ". Terme que j'appréhendais d'autant moins que ma marge de manoeuvre individuelle n'avait, encore une fois, fait que décroître et que je me sentais bien passif. Pourtant j'étais confiant, mes parents qui m'aimaient ne pouvaient m'avoir conçu que pour que ma vie soit plaisir et épanouissement.

En échange du droit de vivre, on m'offrit un travail, On me détermina un emploi du temps qui ressemblait au livret de

fonctionnement d'un quelconque objet mécanique, tout dépendait de ce mode d'emploi, l'heure à laquelle mon corps et mon esprit n'avait plus besoin de sommeil, mon apparence physique, les rapports que j'entretenais avec les autres personnes, ce que j'avais le droit d'exprimer, les horaires auxquels je devais me sustenter et déféquer, et principalement l'activité qui envahissait mon quotidien et dont je ne percevait pas très bien l'aboutissement. On me laissa à ma disposition, par gratitude, quelques heures par jour, un jour par semaine, cinq semaines par an et le terme de ce contrat qui n'engageait que moi s'éloignait chaque fois que sa fin s'approchait. Je ne connus jamais mon créancier ni l'origine de cette dette qui exigeait une réparation si importante.



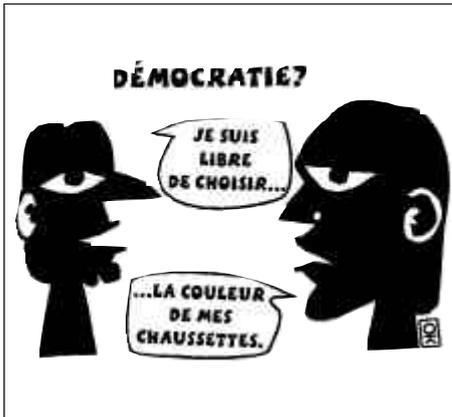
Aujourd'hui, après un nombre incalculable de mensualité j'ai enfin remboursé cette dette de naissance, malheureusement, je me trouve allongé sur mon lit et je crois que j'agonise, quand je regarde derrière moi je ne comprends toujours pas. Quelques petits futés m'ont parlé d'un monde meilleur de l'autre coté de la vie, mais il s'agit certainement encore d'un mensonge pour hâter mon départ et je ne suis pas pressé de passer cette frontière. Quel étrange destin que le mien, je n'aurai que servi, alors que je rêvais d'inutilité. Je n'ai échappé à aucunes contraintes imposées par ce monde absurde, ma seule initiative fut de m'abstenir de procréer, tu ne connaîtra donc pas la vie que j'ai vécu, toi qui ne naîtra pas, et pourtant, quel merveilleux cadeau aurait pu être ta vie.

# Constitutions et Déclarations

## Droit des peuples à la révolte et la contestation

### Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789.

ART. II. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles



de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

### Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 (proposé par Maximilien Robespierre).

Art 5. Le droit de s'assembler paisiblement, le droit de manifester ses opinions, soit par voie de presse, soit de toute autre manière, sont des conséquences si nécessaires du principe de la liberté de l'homme, que la nécessité de les énoncer suppose ou la présence, ou le souvenir récent du despotisme.

Art. 25. Mais tout acte contre la liberté, contre la sûreté ou contre la propriété d'un homme, exercé par qui que ce soit, même au nom de la loi, hors des cas déterminés par elle et des formes qu'elle prescrit, est arbitraire et nul ; le respect même de la loi défend de s'y soumettre ; et si on veut l'exécuter par la violence, il est permis de le repousser par la force.

ART. 27. La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme et du citoyen.

ART. 28. Il y a oppression contre le corps social, lorsqu'un seul de ses membres est opprimé.

Il y a oppression contre chaque membre du corps social, lorsque le corps social est opprimé.

ART. 29. Lorsque le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des

droits et le plus indispensable des devoirs.

ART. 30. Quand la garantie sociale manque à un citoyen, il rentre dans le droit naturel de défendre lui-même tous ses droits.

ART. 31. Dans l'un et l'autre cas, assujettir à des formes légales la résistance à l'oppression, est le dernier raffinement de la tyrannie.

### Préambule de la constitution du 27 Octobre 1946.

Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République.

### Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948 à Paris).

(...) Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression, (...) L'Assemblée générale proclame La Présente Déclaration Universelle des Droits de l'Homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations (...).

ART. 19. Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

## Contre la pauvreté

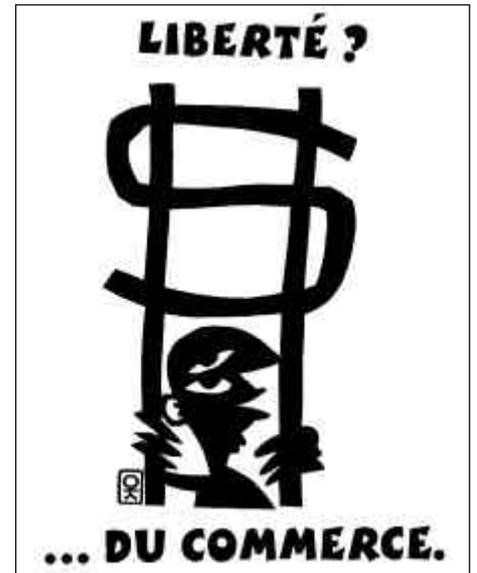
### Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 (proposé par Maximilien Robespierre).

ART. 12. Les citoyens, dont les revenus n'excèdent point ce qui est nécessaire à leur subsistance, sont dispensés de contribuer aux dépenses publiques ; les autres doivent les supporter progressivement selon l'étendue de leur fortune.

### Préambule de la constitution du 27 octobre 1946.

Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état

physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité



de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

### Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948 à Paris).

ART. 25. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

## Fonctionnaires et services publics.

### Préambule de la constitution du 27 octobre 1946.

Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité.

# des Droits de l'Homme

Asculattir à dactormas léonales  
la résistancia à l'innocian est  
la darniar raffinement de la  
tyrannie.

## Police

**Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948 à Paris).**

ART. 5. Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.



## Egalité

**Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948 à Paris).**

ART. 2. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

ART. 23. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.

Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.

Quiconque travaille a droit à une

rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine, et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.

Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

## Liberté et vie privée

**Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789.**

ART. IV. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui: ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société, la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

ART X. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

ART XI. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme: tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement,

ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

ART. 18. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

**Constitution française de la cinquième république.**

ART. 77. (...) Tous les citoyens sont égaux en droit, quelles que soient leur origine, leur race et leur religion. Ils ont les mêmes devoirs.

## Le gouvernement et le peuple.

**Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 (proposé par Maximilien Robespierre).**

ART. 14. Le peuple est le souverain ; le gouvernement est son ouvrage et sa propriété ; les fonctionnaires publics sont ses commis. Le peuple peut, quand il lui plaît, changer son gouvernement et révoquer ses mandataires.

ART. 15. La loi est l'expression libre et solennelle de la volonté du peuple.

ART. 32. Les fonctions publiques ne peuvent être considérées comme des distinctions ni comme des récompenses, mais comme des devoirs publics.

ART. 33. Les délits des mandataires du peuple doivent être sévèrement et facilement punis. Nul n'a le droit de se prétendre plus inviolable que les autres citoyens.

ART. 34 Le peuple a le droit de connaître toutes les opérations de ses mandataires ; ils doivent lui rendre un compte fidèle de leur gestion, et subir son jugement avec respect.

**Constitution française de la cinquième république.**

ART. 2. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. (...) Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

ART. 3. La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie d'un référendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.



sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi.

**Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948 à Paris).**

ART. 12. Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile

Il pleut des bombes sur la ville. On ignore le nombre des victimes. Il pleut des bombes sur la ville. Deux corps atrocement mutilés apparaissent sur un écran de télévision puis disparaissent. Il pleut des bombes sur la ville. Avez vous déjà vu des corps atrocement mutilés ? Avez vous déjà senti l'odeur âcre de la chair calcinée, du sang et de la mort ? Avez vous déjà entendu les cris de douleur des mourants ? Il pleut des bombes sur la ville et les morts se comptent par dizaines ; les morts et les blessés. Les morts se comptent puis disparaissent ; il ne reste que la souffrance. La souffrance des vivants. La souffrance des vivants demeure et ne sera jamais comptée. La souffrance ne compte pas. Elle envahit les

choc saisis sur l'instant ne sont rien à côté du fait de devoir vivre avec pendant des années. la souffrance de la guerre ne disparaît pas avec un armistice ou un traité de paix ; elle demeure, pour l'éternité.

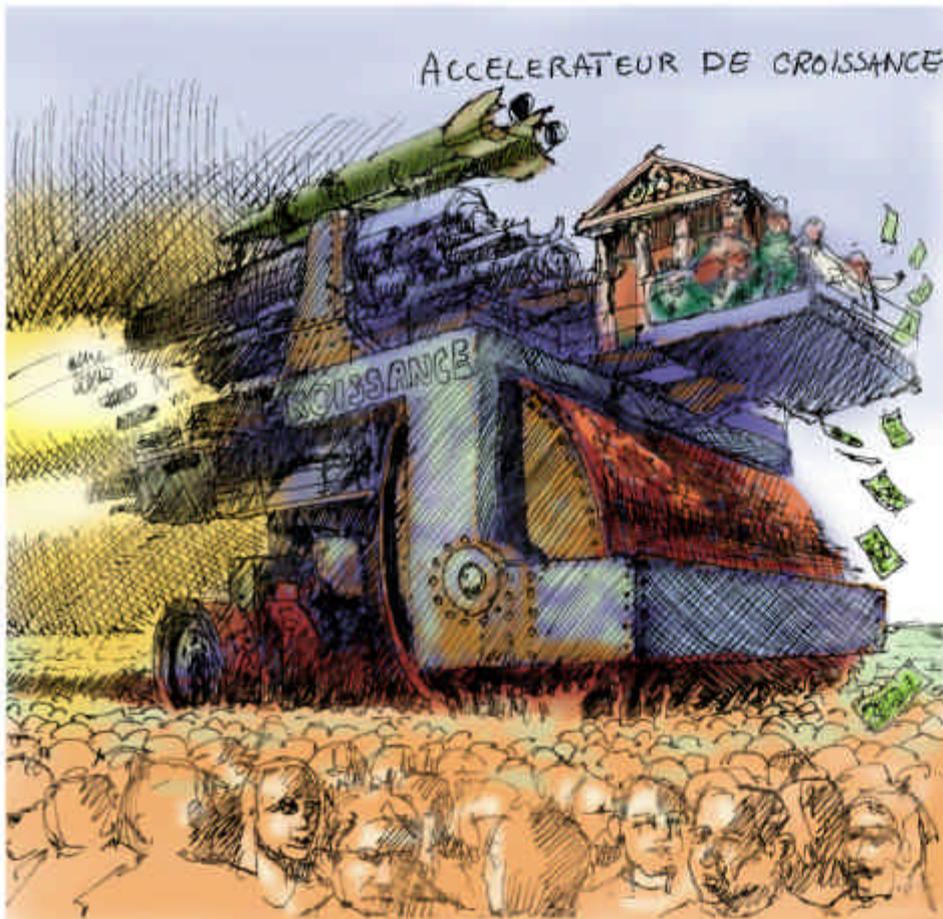
La guerre nous le savons ne sert à rien. Aucun conflit ne se résout par une guerre, aucune victoire, aucune conquête n'est éternelle mais elle engendre inévitablement une autre guerre. Une autre guerre sanglante et inutile. La guerre n'a rien d'une fatalité inexorable ancrée dans la nature humaine ; elle n'est pas non plus le fruit d'une incompatibilité totale entre deux peuples qui n'ont d'autre choix que de s'affronter. Non ; les guerres ne sont bien souvent rien d'autre

pour entretenir ce merveilleux outil dans les mains des puissants ; l'armée. L'armée puissante et obéissante. L'armée capable d'anéantir des populations entières. De les anéantir et de les soumettre ; de les anéantir pour mieux les soumettre. Car les militaires eux ne s'y trompent pas et ils savent bien que ce qui fait la force d'un pays c'est sa population. Alors ils attaquent la population. Ils le font volontairement. Ils détruisent des maisons, des centrales électriques, des réservoirs d'eau. Ils le font pour semer la panique et la désolation. Ils le font parce qu'une population affamée, meurtrie ne constitue plus un soutien efficace pour le pouvoir ennemi. Ils le font sans état d'âme car le seul devoir du militaire est l'obéissance aux ordres.

Un bon militaire est quelqu'un capable de tuer froidement, n'importe qui, pourvu qu'on le lui demande. Un civil peut apprendre à se servir d'une arme. Il peut l'utiliser. Il devient un militaire lorsqu'après un choc psychologique puissant, il devient capable de tuer par réflexe. Or, le meilleur moyen de faire un militaire, c'est la guerre. Le traumatisme des combats associé à la propagande de l'armée est un excellent moyen de détruire le cerveau d'un individu pour le transformer en arme de guerre, en machine à tuer. Quand cela n'est pas possible pour cause d'absence de conflit, l'armée simule la guerre pour fabriquer ses soldats. Elle simule la dureté physique des combats mais aussi la contrainte psychologique, la souffrance morale de la guerre. Elle les isole, pour les enfermer dans un monde de terreur et d'effroi qui devient leur réalité ; une réalité violente dans laquelle l'ennemi désigné par la hiérarchie devient un monstre, l'incarnation d'un mal absolu et menaçant ; d'un mal qu'il faut détruire, absolument. D'un mal qu'il faut détruire même s'il s'incarne dans la peau d'un enfant.

Alors, la guerre devient la raison de vivre du militaire ; par temps de paix il s'ennuie, démobilisé il est bien souvent incapable de s'adapter à la vie civile. C'est la guerre qui lui procure son pouvoir ; c'est elle sa raison d'existence. S'il n'y avait plus de guerres, il n'y aurait plus de militaires et ça, un militaire ne peut pas le vouloir. Il ne le pourra jamais.

Entretenir une armée, la doter d'armes puissantes et destructrices, c'est donc accepter l'idée qu'elles puissent un jour servir. Servir à détruire des milliers de gens. Servir à nous détruire nous, ou d'autres. Pour rien. Du pétrole, un bout de terrain, une opinion. Tout un tas de choses dont on se moquera bien demain, quand les pires ennemis d'hier se serreront chaleureusement la main par dessus les ruines d'un pays dévasté. Par dessus les ruines de nos vies dévastées.



individus et les ronge petit à petit, elle les détruit de l'intérieur, elle détruit en eux tout le bonheur possible qu'il y a d'être en vie. Elle les enferme dans un monde d'angoisses les condamnant à attendre la mort, seule délivrance possible de cet horrible cauchemar qu'est devenue leur vie.

La guerre ne peut exister sans souffrance. La guerre ne peut être que souffrance, nul n'a le droit de l'ignorer. Bien sur, celle-ci ne se voit pas à la télé. Aucune image ne transmet la réalité de la souffrance. La douleur et le

que le fruit des délires mégalomaniacs d'une poignée de puissants. Une poignée de puissants qui ne connaîtra jamais les souffrances de la guerre.

Une guerre n'est déclenchée que si au moins l'un des deux belligérants à l'impression d'être plus fort que l'autre ; d'être plus fort militairement. Alors des peuples qui n'ont aucun intérêt à la guerre entretiennent des armées qui n'ont qu'un seul intérêt ; la guerre. Pour pouvoir se défendre nous dit-on. Mais ce n'est qu'un prétexte. Un prétexte

# Intérieur guerrier

D'abord, un éclair blanc envahit la chambre. Puis le bruit. Une lumière orange augmente rapidement pour éclairer la pièce comme en plein jour. Il me semble sentir la chaleur des flammes. Pétrifiée, je regarde le plafond. Est-ce le sol qui tremble ? Ou mon corps ? Le silence envahit l'espace. Soudain, ma petite fille commence à pleurer de l'autre côté de la fine cloison. Son frère ne dit rien. Est-ce la terreur qui le rend muet ou peut-il ne pas s'être réveillé ? Peu à peu les hoquets de Haïcha se font moins fréquents. Ils



s'arrêtent finalement. La maison dort de nouveau. Déjà les sirènes des ambulances retentissent dans la rue. Comme suite à un signal, des voix se font entendre. Un homme crie. La télé ! Ils ont touché la télé ! Puis un brouhaha rend inaudible les hurlements qui suivent. Des tremblements me secouent de nouveau. Le radio-réveil indique quatre heures vingt-deux minutes. Dans une heure quarante, il sonnera. Imperturbable. Je me lèverai alors pour traverser la ville et aller travailler. La peur au ventre. Depuis une semaine, l'école est fermée. Mes enfants restent seuls, enfermés à double tour dans l'appartement. De temps en temps la voisine vient les voir pour les rassurer et leur donner à manger. Mais elle doit aussi s'occuper de ses petits-enfants qui habitent trois rues plus loin. Le silence remplit la rue de nouveau. Sans doute ont-ils trouvé un mort ? Je sens la haine submerger la foule. Un premier cri de rage. Puis la foule reprenant en cœur. Interpellant les puissances divines. Appelant au meurtre. Un coup de feu me fait sursauter. Mes pensées s'évadent. Notre visite de l'appartement trois années plus tôt. Dans le

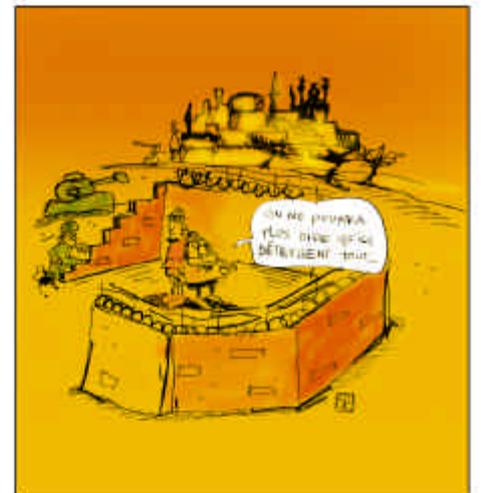
seul immeuble du quartier épargné par la dernière guerre. La proximité du centre télévisuel rendait le loyer accessible. Aucun n'ignorait l'imminence d'une prochaine guerre. Pire que la précédente. Nous savions mais n'avions pas le choix. Pour nous rassurer, nous avions prévu de nous sauver chez les parents d'Ahmed, à la campagne, dès les premières frappes. Mais la vie en a décidé autrement. Mon mari fut mobilisé dès le premier discours de guerre américains. Et l'argent a manqué. La voiture n'a pas survécu au manque d'entretien. Impossible de laisser mon travail. Une nouvelle explosion. Plus éloignée. Puis deux autres. Elles se rapprochent. Des gens courent dans la rue. Ils se mettent à l'abri. Certains se réfugient dans la cage d'escalier. J'entends leurs voix étouffées. Prenant mon courage à deux mains, je me lève. Dehors, l'immeuble de la télé est en flammes. Les pompiers sont là, essayant d'éteindre l'incendie. Pourtant, les bombes continuent d'exploser à quelques centaines de mètres. Un vague



d'admiration me submerge et les larmes me montent aux yeux. Combien de fois encore, les bombes épargneront-elle notre maison. En une semaine, déjà plusieurs obus ont manqué leur cible et touché des habitations de la rue. Il y a de nombreux morts. Mais la radio répète toujours la même rengaine. Trente civils tués depuis le début du conflit. Après une nuit supplémentaire de bombardement, trente-six civils tués depuis le début du conflit. Et le lendemain, quarante-trois civils tués depuis le début du conflit. Et le surlendemain, cinquante et un civils tués depuis le début du conflit. Pour ne pas tomber dans la folie, les irakiens font mine

de croire à ce décompte improbable. Et continuent à vivre comme si de rien n'était. Plus personne ne se protège quand les sirènes retentissent. Chacun reste chez soi, consolant les enfants, la peur au ventre. Il est six heures, le radio-réveil se déclenche. La voix d'un journaliste indique que l'alerte est levée. Plusieurs bâtiments ont été touchés. Puis, la voix énumère les régions où la bataille fait rage. Laisant croire à une victoire rapide. Les leçons des autres guerres ne semblent pas les perturber. Enfin, viens l'énumération des rues impraticables. Chaque jour, le trajet en car jusqu'à mon bureau devient plus long. Il me fallait trois quarts d'heures en temps de paix. Je dois maintenant prévoir deux heures. Il est six heures et quart. Je sors. La fumée ne permet pas de voir à plus de cent mètres. Et cette odeur... Cette odeur de chair brûlée, mêlée à celle du plastique et autres matières combustibles. Je sors et la lumière du jour pointe déjà. Chacun sait qu'elle annonce en quelque sorte une trêve. Les envahisseurs se sentent trop vulnérables en plein jour. Que leurs frappes soient plus imprécises dans le noir les importe peu. Et pourtant, les sirènes retentissent. Les gens commencent à courir. Comme par défi, je continue sur le trottoir. D'autres font de même. Chacun veut vivre. Tenter d'oublier ces sons qui empêchent de dormir, de rire. Et soudain ce sifflement. De plus en plus aiguë, de plus en plus fort. Un espoir me saisit. Ne plus souffrir. Plus le bruit se rapproche, plus une sorte de joie me remplit. Maintenant, je sais. Ma dernière pensée va vers mes enfants. Sans doute orphelins de père et de mère.

AL



# Absence idéologique

**P**our commencer une définition s'impose : qu'entendons nous par idéologie ? Tout d'abord, nous dit le petit Robert, il s'agit d'un "système philosophique qui a pour objet l'étude des idées, de leurs lois et de leur origine", définition qui régit la création du terme. Très vite celui-ci servit à désigner péjorativement les idées creuses de groupes antagonistes. Enfin nous trouvons une troisième définition : "Système d'idées, philosophie du monde et de la vie."

Si nous retenons les deux dernières définitions, nous voyons que toutes personnes possède son idéologie, quel que soit la rusticité de celle-ci ; et que pour tout le monde également, le terme recouvrera une connotation péjorative quand il servira à désigner le système de pensée de quelqu'un avec qui on est en désaccord. C'est cette ambiguïté du terme qui invite à se poser la question énoncée dans le titre.

En effet, aujourd'hui, on ne peut utiliser le terme d'idéologie pour dénommer son propre système de pensée, puisque, immédiatement, il évoquera chez l'adversaire "des idées creuses, un système d'idées vagues et nébuleuses." (Petit Robert). Par conséquent l'idéologie ne peut se revendiquer comme telle. Cela signifie-t-il, pour autant, son inexistence ?

C'est ainsi que l'idéologie dominante, sans se prétendre en être une, a pu jouer sur la culpabilité, si prompte à apparaître chez les individus des sociétés historiquement chrétiennes, pour faire admettre que les systèmes politiques alternatifs ne sont que des "idéologies", parlant de la "récupération" de ceux qui pourrait y adhérer. Par conséquent, nombre de mouvements critiques ont cru bon de se déclarer apolitique, rejetant d'un revers de main tout les penseurs du XIX<sup>e</sup> siècle, pour soi disant garder leur liberté de pensée, qui se résume le plus souvent à de la non pensée, ou à un réformisme mou (ex : taxer les opérations financières, ce qui ne remet absolument pas en cause le système spéculatif, bien au contraire, puisque cela consiste à engranger des revenus sur la base du système financier capitaliste).

Par ce moyen la démocratie libérale à l'occidentale, ou droit de l'hommisme capitaliste, a su évacuer le terme

d'idéologie qui pourrait s'y appliquer, se cachant derrière un soi disant pragmatisme rejetant toute possibilité d'intervention du politique : le changement n'est plus possible, il n'y a qu'à gérer un état de fait qui historiquement serait



le meilleur système. On nous dit que les tentatives d'établir une autre organisation de la société ont échoué. Mais, si la révolution de 17 a engendré Staline, celle de 89 n'a-t-elle pas engendré Napoléon, tout deux précédés d'une période de terreur ? L'anarchisme espagnol aurait permis l'arrivée de Franco, tout comme le front populaire (genre 82% pour Chirac) fut suivi du régime de Vichy. C'est ainsi que des échecs historiques servent à reléguer au placard certain de nos plus grands penseurs, que nos politiques eux n'ignorent pas.

**La liberté ne se donne pas, elle se prend ! et c'est par la liberté de chacun qu'on peut atteindre à l'égalité de tous**

Tout cela entraîne une absence de contre idéologie populaire conduisant à la situation ubuesque des élections de mai 2002 : alors que nous avons 30% d'abstention, 20% pour l'extrême droite, 15% pour l'extrême gauche, soit un total de 55% des électeurs (petite partie de la population française), on nous parle d'attitude marginale : mais où est la normalité ? ! Et voilà soudain les rebelles d'hier, tous unis dans un front national pour soutenir un Chirac garant de la démocratie (stite). Tous ces jeunes aux looks excentriques se réclamant de l'underground hurlant "abstention piége

à con", alors que le slogan ici détourné n'avait jamais été aussi clairement démontré. Et tout le monde refusant d'entrée dans le débat idéologique, retrouve les arguments nationalistes : "j'ai honte d'être français" ou la notion du bien et du mal si cher à G. Bush ; tout cela conduisant à l'adoption d'un programme sécuritaire. Rendant ainsi pertinent cette grande idée des Spicy Box : "C'est le consensus, tout le monde suce".

Bref, je crois que c'est là où on ne parle plus d'idéologie, qu'elle devient la plus forte puisqu'elle échappe soudain à la critique que suppose le terme. Pourtant celle qui nous domine, se réclame bien d'une philosophie à travers sa sanctification des droits de l'homme et sa devise républicaine : liberté, égalité, fraternité.

Mais :

La liberté ne se donne pas, elle se prend ! et c'est par la liberté de chacun qu'on peut atteindre à l'égalité de tous. Quant à la notion religieuse de fraternité : Sarkozy n'est pas mon frère, Thatcher n'est pas mon frère, David Douillet n'est pas mon frère, Amélie Poulain n'est pas ma sœur, E.A. Sellière n'est pas mon frère, sœur Emmanuelle n'est pas ma sœur, ... des frères j'en ai que deux et je ne suis pas toujours sûr de les aimer.

CL

## Être gouverné

**Ê**tre gouverné, c'est être, à chaque opération, à chaque transaction, à chaque mouvement, noté, enregistré, recensé, tarifé, timbré, toisé, cotisé, patenté, licencié, autorisé, apostillé, admonesté, empêché, réformé, redressé, corrigé. C'est, sous prétexte d'utilité publique, et au nom de l'intérêt général, être mis à contribution, exercé, rançonné, exploité, monopolisé, concussionné, pressuré, mystifié, volé ; puis, à la moindre résistance, au premier mot de plainte, réprimé, amendé, vilipendé, vexé, traqué, houspillé, assommé, désarmé, garrotté, emprisonné, fusillé, mitraillé, jugé, condamné, déporté, sacrifié, vendu, trahi, et pour comble, joué, berné, outragé, déshonoré. Voilà le gouvernement, voilà sa justice, voilà sa morale ! Et dire qu'il y a parmi nous des démocrates qui prétendent que le gouvernement a du bon.

Proudhon

## Petite réflexion

**D**ans aucun pays au monde on n'enseigne la communication à l'école. Or, le jour où l'on enseignera à l'école la communication et donc l'affirmation de soi, la responsabilisation, la tolérance et le respect, je crois qu'on aura des citoyens moins moutonniers, moins manipulables, moins influençables donc plus conscients et peut-être plus engagés dans la vie de tout les jours, autant, je l'espère, du coté politique qu'humain. Ils pourront alors se révolter contre ce système monétaire et

peut-être créer un monde plus humaniste qu'économique. Notre vieux système judéo-chrétien, avec ses guerres, ses génocides et sa culture du travail ne nous a rien apporté de durablement bon.

Au départ nous avons Jean-Marie et Nicolas pour nous sauver et à l'arrivé on se retrouve avec Adolf !

Mais où allons nous ?

LK



11

## Anachronisme ?



**V**ous pensez que la réforme des retraites ne vous sera pas favorable. Qu'elle représente une diminution importante de votre droit à une vieillesse décente en vous faisant travailler au delà de 65 ans ou en diminuant fortement votre pension si vous ne pouvez pas travailler jusque là

Vous penser qu'il est particulièrement injuste, dans un pays où la part de financement de la sécurité sociale par le capital n'a cessé de décroître depuis 20 ans, de faire reposer les coûts du vieillissement de la population sur les seuls travailleurs. Ceci d'autant plus que le PIB national continue de croître et qu'il suffirait d'une

meilleure redistribution de ces richesses pour garantir une vie décente aux retraités mais aussi aux actifs.

Tous les efforts qu'est aujourd'hui obligé de faire M. Raffarin pour vous faire croire le contraire prouve que vous avez sans doute raison.

ML

# Exprimez-vous dans

La constatation du fait qu'il n'existait pas dans notre quotidien d'espace d'expression individuelle, que les possibilités de diffusion des idées, des réflexions, des questionnements de chacun d'entre nous n'étaient pas possibles par les circuits habituels, nous ont conduits à l'expérience de Ô *Pieds de nez*.

L'idée de base est que tout le monde à quelque chose à dire, et qu'il est absolument impossible que ce soit moins intéressant que la moyenne de ce que nous inflige les médias ! Alors remettons nos préoccupations et nos réflexions au centre des débats ! Exprimons-nous nous même, et n'ayons pas peur des mots !

Le fanzine se veut être le support d'une expression libre et ouverte à touTEs. Toutes les participations sont les bienvenues, textes politiques ou non, poèmes, nouvelles, photos, dessins, bandes dessinées, et tous ce que vous avez envie de partager, reproductible sous forme imprimable.

Le fanzine ( il en est à son troisième numéro) à été crée à Besançon par le collectif Arrgg !, mais il n'est pas nécessaire de résider sur la ville pour participer ! Vous pouvez envoyer vos productions par la poste à l'adresse suivante : 5, rue de Vignier 25000 Besançon ou par mail a l'adresse ci-dessous.

Le fanzine est diffusé sous forme papier sur Besançon et sur internet sur le site de aarrg.

*Ô Pieds de nez attend avec impatience vos interventions.*

## Les soirées du local associatif rue de Vignier

Vendredi 10 octobre 2003 : Soirée AARRG avec projection sur écran du film "Danger Travail" de P. Carles

Vendredi 17 octobre 2003 : Soirée organisée par La LOBA

Vendredi 24 octobre 2003 : Soirée organisée par La CNT

Vendredi 14 novembre 2003 : Soirée AARRG! avec repas, concerts et exposition sur les zapatistes

*Une soirée est prévue chaque vendredi*

Contact : [aarrg-besac@netcourrier.com](mailto:aarrg-besac@netcourrier.com) - Informations : [aarrg-besancon.chez.tiscali.fr](http://aarrg-besancon.chez.tiscali.fr)  
Réunions : 5, rue de Vignier le mercredi soir à 20h30

ARRGG! **Pieds de nez**  
N° 3 - AUTOMNE 2003

